

R. P. CASIMIR DE CIEUTAT, O. M. C.

UN
TRI-CENTENAIRE
EN PAYS MICMAC

Extrait de la *Brochure-Souvenir*



SAINTE-ANNE DE RISTIGOUCHE

1911

3220 5-

LE III^e CENTENAIRE

DE LA

Conversion du peuple Micmac

1610-1910



DE nos jours, le vent est aux Centenaires et aux anniversaires. On ne peut ouvrir un périodique, journal ou revue, sans y trouver, chaque semaine, l'annonce ou le compte rendu d'un événement plus ou moins mémorable de ce genre. Est-ce à dire que tous ces anniversaires excitent un égal intérêt ? Assurément non ; mais les journalistes sont friands de nouvelles, il s'agit pour eux de mettre à tout prix de la variété dans leurs colonnes et de piquer ainsi la curiosité du lecteur.

Aussi bien, quels que soient l'objet et la nature des anniversaires on ne saurait blâmer ces bons journalistes. Il faudrait bien plutôt leur être reconnaissants du soin minutieux qu'ils mettent à sauver de l'oubli des faits et des dates qui peut-être, sans cela, passeraient inaperçus du commun des hommes. D'ailleurs, ces solennités périodiques répondent à un besoin du cœur humain en qui se retrouve, à des degrés divers, le culte du souvenir.

Le 24 juin 1910 approchait, ramenant une date mémorable dans l'histoire religieuse de l'une des plus intéressantes tribus sauvages de l'Amérique septentrionale. Il allait y avoir 300 ans que vingt-un représentants de la tribu des Micmacs, le grand chef Membertou en tête, avaient reçu, à Port Royal, la grâce du baptême, des mains de Messire Jessé Fléché, prêtre français du diocèse de Langres, le 24 juin 1610.

L'idée nous vint, au début de 1909, de commémorer solennellement cette date trois fois séculaire de la conversion à la foi catholique de la tribu des Micmacs. Cette date, au reste, était glorieuse à bien des titres : pour Dieu d'abord, qui vit éclore à Port Royal, le 24

3054329

juin 1610, une nouvelle floraison d'élus ; ensuite pour l'Église, qui a étendu depuis, sur ces milliers d'âmes, son action bienfaisante ; pour la France, puisque, du même coup, elle étendit sa domination sur ce peuple indigène et servit d'instrument à la Providence dans l'oeuvre de sa conversion ; pour le Canada qui fut le théâtre de cette conversion ; enfin pour les enfants de S. François, spécialement pour les Frères-Mineurs Capucins, qui, après avoir, jadis au 17^e siècle, exercé avec tant de zèle et de succès, les fonctions apostoliques auprès des Micmacs de l'Acadie, ont repris, en 1894, la tâche de leurs frères aînés, en devenant, à la demande de Mgr l'Évêque de Rimouski, desservants de Ste-Anne de Ristigouche, la réserve actuellement la plus nombreuse et comme la métropole des Micmacs. Mais cette date était surtout glorieuse pour la tribu elle-même, qui avait puisé à Port Royal son plus beau trésor, le trésor de sa foi. L'année du III^e centenaire serait l'année des heureux souvenirs ; ce regard sur ses origines chrétiennes et sur son histoire lui montrerait clairement les infinies préférences du Seigneur à son égard. Appelée la première à la lumière de l'Évangile, elle s'est conservée aussi nombreuse et aussi croyante qu'aux premiers jours. Depuis 300 ans, elle vit de l'acte de foi prononcé à Port Royal par le noble et fier Membertou. La génération actuelle des Micmacs a sur les lèvres le même *Credo* qui fut la force et la consolation de ses aïeux. Il importait de saisir cette occasion unique pour réveiller dans l'esprit et le cœur de nos Indiens la foi profonde des siècles passés. Notre tribu se devait à elle-même de se recueillir sous le regard de Dieu dans la prière et l'action de grâce, de se rappeler sa noble origine et de renouer le pacte divin qui l'attache à Jésus-Christ. N'était-ce pas aussi un moyen très efficace pour l'empêcher de tomber dans l'irréremédiable décadence physique et morale dont plusieurs tribus d'Amérique, jadis florissantes, ont été les victimes au cours des âges ?

En outre, il était opportun de montrer aux Micmacs, peu au courant de leur histoire, que Port Royal est le berceau chrétien de leur tribu. Les Fêtes du III^e centenaire n'auraient donc pas pour but uniquement d'évoquer le souvenir de Membertou, le "Grand Capitaine" souriquois ; c'eût été trop peu. Au baptême de Port Royal, en 1610, Membertou était la personnification de la tribu Micmaque. L'histoire du Chef et de sa conversion s'identifie avec l'histoire même et la conversion de sa tribu. Au baptistère de Port Royal, derrière Membertou, se dressait, représentée par vingt membres de sa famille la tribu souriquoise toute entière ; et les solennités projetées auraient précisément pour effet de rappeler à tous le baptême de cette petite



Premier Fort de Port Royal. (Dessin de Champlain.)

2/1/10

5-

Dr. F. J. P. - 1/1/10

1/1

nation indienne, aujourd'hui fière de son passé, toujours vivante et toujours fidèle, pleine d'espoir dans l'avenir. Elle ressusciterait en elle, à cette occasion, la grâce reçue au jour de sa naissance spirituelle, alors qu'elle prenait place, la première entre toutes, au rang des tribus chrétiennes et devenait, par son baptême, *la Fille aînée de Dieu et de l'Eglise au Canada*. Membertou s'éteignit après une longue carrière de guerrier et moins de deux ans après son baptême. Mais si son nom et sa trace disparaissent peu à peu au cours des siècles, sa tribu lui survit témoignant, par sa merveilleuse longévité, de l'intensité de sève divine qu'elle avait puisé, avec son illustre chef, aux sources vives du Christianisme.

Le public fut mis au courant de notre projet par une circulaire imprimée en micmac, en français et en anglais. Nous y exposions brièvement l'objet de nos futurs solennités, les raisons de les célébrer à Ste-Anne de Ristigouche, les motifs pour les Canadiens et les Acadiens, surtout ceux des Provinces Maritimes, d'y prendre part, enfin le désir de perpétuer le souvenir de cette date trois fois séculaire par l'érection d'un monument.

Soumis à l'approbation de Mgr l'Evêque de Rimouski, ce projet reçut le meilleur accueil. Sa Grandeur, faisant trêve, pour un instant, aux travaux de la Visite Pastorale, nous écrivit, le 30 juin 1909, de Ste-Anne des Monts, la lettre suivante : "Nous avons pris connaissance du projet formé par les RR. PP. Capucins, Missionnaires à Sainte-Anne de Ristigouche, de célébrer solennellement, le 24 juin 1910, le IIIe Centenaire de la conversion à la foi catholique de la tribu des Sauvages Micmacs, et d'élever à cette occasion un monument commémoratif en l'honneur de la Bonne Sainte Anne.

Nous bénissons ce projet, ainsi que toutes les personnes qui voudront bien contribuer par leurs généreuses offrandes au succès de l'érection de ce pieux monument."

Le projet fit son chemin ; le public entendit notre appel et les nombreux témoignages d'intérêt qu'il nous prodigua ne contribuèrent pas peu à dissiper nos hésitations et nos craintes de la première heure. Les encouragements à faire "grand et beau" nous vinrent des milieux les plus divers, du Canada, des Etats-Unis, de France même ; des personnages civils comme les personnages ecclésiastiques ; des protestants comme des catholiques. Dans l'impossibilité où nous sommes de publier les centaines de lettres reçues à cette occasion,

qu'on nous permette du moins d'en reproduire quelques extraits particulièrement caractéristiques.

De l'Archevêché de Québec, Mgr Marois, V. G., écrivait au Rév. Père Pacifique : "Je viens de lire avec émotion le manifeste par lequel en votre qualité de Missionnaire des Micmacs, vous nous annoncez les fêtes qui signaleront, le 24 juin 1910, le 300e anniversaire de la conversion de la Tribu Micmaque à la Foi catholique. Ce sera un hommage rendu à l'Eglise à l'occasion d'une de ses premières conquêtes en ce pays ; ce sera aussi un témoignage d'honneur rendu à cette Tribu dont il convient d'exalter les nobles qualités et surtout sa fidélité inébranlable à sa foi. Pas un Micmac converti au Catholicisme n'a trahi sa foi ! Quel plus bel éloge peut-on faire d'une tribu ? Ce n'est pas dans l'amertume de son âme qu'elle célébrera l'anniversaire de sa première adhésion à la foi catholique, mais dans l'allégresse de sa fidélité dans sa foi et de sa constante union avec l'Eglise de Jésus-Christ comme elle est digne de notre admiration et de nos louanges la tribu qui peut se rendre un pareil témoignage ! Les Micmacs, au jour de ce grand anniversaire, par un bienfait de la Providence, auront le privilège d'avoir, pour desservir leur mission, des Français, des religieux Capucins dont les aînés furent autrefois les premiers Apôtres de leur tribu. Ces fêtes seront des fêtes du cœur : Dieu y recevra les actions de grâces les plus ardentes ; les défunts seront soulagés par de ferventes prières ; la foi de la tribu se manifestera par des exercices religieux et par la réception de la Ste Eucharistie au banquet de la communion ; la France sera remerciée de leur avoir apporté avec la civilisation le bienfait inestimable de la foi. Quelle admirable fête ! Ma pensée et mon cœur seront, le 24 juin, à la Mission de Ste-Anne de Ristigouche pour partager la joie de vos chers Micmacs et l'allégresse des Vénérés Capucins dont les labeurs actuels rappellent si bien le zèle et le dévouement des premiers Apôtres de la Tribu. . . ."

Le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, le regretté Sir A. P. Pelletier nous écrivait de son côté : "Je suis très sensible à la gracieuse invitation que vous me faites d'assister à votre grande fête du 24 juin. Malheureusement, je ne pourrai m'y rendre à cause des solennités du séminaire de Joliette auxquelles j'ai promis d'être présent. Je le regrette d'autant plus que Ristigouche est un lieu qui m'est bien cher. Pendant plusieurs années, mon oncle le curé Painchaud a été le Missionnaire de toute la Baie des Chaleurs avec résidence à Ristigouche. J'ai déjà visité votre Réserve et j'eus le plaisir,

lors de ma visite, de serrer la main du Chef Micmac qui avait bien connu mon oncle Painchaud. . . .”

Le Rév. Père Girard, C. SS. R., Directeur des “Annales de Ste-Anne de Beaupré” accusait réception de notre circulaire par l’envoi d’une généreuse offrande pour le monument commémoratif du IIIe Centenaire avec cette aimable dédicace : “*Présent de la Bonne Sainte-Anne de Beaupré aux aînés de sa famille, les Micmacs !*”

Enfin notre savant ami, M. John M. Clarke, Directeur du Département d’Education au Musée des Sciences d’Albany, Etat de New-York, nous a donné des marques touchantes de sympathie et de dévouement à l’occasion des Fêtes du IIIe Centenaire. (1)

Ainsi, on le voit, l’opinion se trouvait préparée de longue haleine et les solennités s’annonçaient sous d’heureux auspices. Mieux que personne, les Canadiens et les Acadiens comprenaient que les Micmacs, leurs amis d’autrefois et leurs alliés toujours fidèles, avaient droit à leur sympathie en cette circonstance mémorable.

Tout fut mis en oeuvre spécialement pour atteindre les Sauvages et leur faire comprendre et apprécier le grand bienfait dont leur tribu allait célébrer le souvenir, c’est-à-dire sa régénération dans le Christ, sa naissance à la foi chrétienne.

Déjà le Souverain Pontife avait accordé le 21 mai 1910 de précieuses Indulgences aux fidèles qui visiteraient l’église de Ristigou-

(1) Après nous avoir félicités de l’idée que nous avions eue de commémorer cette date glorieuse de la conversion de notre tribu, il ajoute : “It appeals to me all the more directly because of its relations to the Micmacs. It is my fortune to be an adopted member of the Iroquois Nation, amongst whom so many missionaries of your Church have labored and suffered. As the Nation has entrusted me with their official interests and has made me the keeper of their Archives, I take a livelier concern in this unusual occasion you are about to commemorate.

I very much wish I might be present at your celebration, and extend the hand of fellowship to the Micmacs from their ancient enemies the Iroquois. . . .”

Trois jours avant l’ouverture de nos Fêtes, Monsieur Clarke recevait, du premier Vice-Président, le télégramme suivant où il était invité à se rendre à Ristigouche, pour y représenter officiellement l’Institut d’Albany.

« JOHN M. CLARKE, Director. . . etc.

You will confer a great favor upon « the New York State Historical Association » if you represent the Association as its delegate at the three hundredth anniversary of the founding of the first Mission to the Indians of Eastern North America which is soon to be celebrated at Ste. Anne de Ristigouche. I trust you may be able to accept this commission in which case let this be your credential therefore.

GRENVILLE M. INGALSBE,
First Vice President. »

che depuis les premières vêpres, le 23 juin, jusqu'au coucher du soleil le jour suivant, et la concession était valable pour sept ans.

Au cours de l'été de 1909 le Père Pacifique avait entrepris une tournée de prédications en divers centres micmacs de la Nouvelle-Ecosse et de Terre-neuve. Quant aux réserves plus rapprochées de Ristigouche, tant de la Baie des Chaleurs que du Nouveau-Brunswick, il était plus facile de les atteindre au moyen du petit *Messenger Micmac* (Setaneoei Migmaoi Solnaltjitj), le journal de la tribu publié mensuellement depuis 1903.

La question d'argent a été pour un grand nombre de sauvages éloignés l'unique obstacle à la réalisation de leur pieux projet. Ils ont été privés de la consolation de participer aux Fêtes du IIIe Centenaire, parce que le gouvernement n'a pas jugé à propos d'octroyer les quelques douzaines de billets gratuits dont la demande lui avait été faite.

* * *

Enfin, voici le 24 juin, le grand jour anniversaire de la conversion de la tribu. Les Fêtes doivent durer trois jours. Commencées le vendredi elles se continueront le samedi et le dimanche. Le programme fort varié indique que les 2 premiers jours seront plus spécialement réservés aux Micmacs, tandis que le dimanche, solennité de S. Jean Baptiste, sera réservé plus particulièrement aux Blancs.

Dès le matin du 24, la Réserve de Ristigouche était en liesse. Les alentours de l'église avaient été pavoisés à l'avance aux couleurs nationales des Micmacs, des Canadiens français et de l'Irlande. Le joli pavillon Sacré-Coeur apparaissait surtout rappelant le souvenir de la France et symbolisant, en ces jours du IIIe Centenaire où tant de nationalités se trouveraient représentées, l'union des esprits et des cœurs dans le Cœur même de Jésus.

L'église, sans être richement parée, était pourtant ornée avec goût. Serres et salons avaient été dévalisés pour la circonstance et le sanctuaire présentait le plus gracieux aspect.

Les prêtres étaient accourus nombreux, quelques-uns de fort loin. Aux messes qui se succédèrent un grand nombre de fidèles sauvages et blancs s'approchèrent de la sainte table.

A neuf heures, eut lieu l'entrée solennelle de l'Evêque de Rimouski, Monseigneur Blais, qui célébra la Messe Pontificale d'action de grâces. Mgr Casey, Evêque de St. John, N. B., assistait au fauteuil tandis qu'une cinquantaine de prêtres et de religieux avaient pris place dans le sanctuaire.

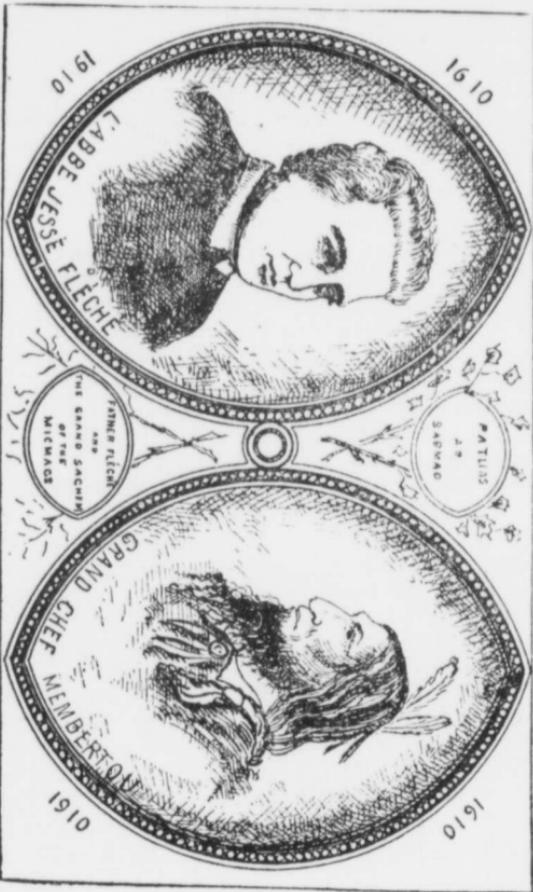
A l'Évangile, le R. P. Pacifique monta en chaire et prêcha, en Micmac, le sermon de circonstance.

Cet honneur lui revenait certes ; personne autre d'ailleurs ne se fut avisé de le revendiquer pour lui-même.

Pendant 40 minutes, le prédicateur exposa avec une sainte véhémence l'objet des Fêtes du IIIe Centenaire, et retraça aux sauvages, la scène du baptême des premiers Micmacs. Il évoqua tout spécialement le souvenir de l'illustre Membertou à qui l'historien Canadien Monsieur N. E. Dionne a donné une si belle place dans sa galerie des *"Serveurs et servantes de Dieu au Canada"*.

A l'issue de la Messe, le grand Chef de la tribu, Jean Baptiste Denis, du Cap Breton, se leva pour haranguer à son tour ses confrères Micmacs. Mais, auparavant, il s'excusa de devoir prendre la parole devant une aussi auguste assemblée d'évêques, de religieux et de prêtres et dans une circonstance aussi solennelle. Se tournant ensuite vers la foule, il s'exprima lentement, sans hésitation aucune, sur un ton un peu monotone, mais avec une dignité vraiment patriarcale, qui lui attira l'attention et l'admiration de tous.

Pour calmer l'inquiétude que les aïres d'un mauvais plaisant avaient répandus parmi certains groupes de sauvages l'orateur ajouta : Les Iroquois, nos cruels ennemis d'autrefois, dit-il, auraient été mandés à Ristigouche pour la circonstance et auraient reçu ordre de profiter de ces Fêtes pour fondre sur les Micmacs et les exterminer tous ! Qui, si ce n'est le démon ; le "Grand menteur" "Gtjimento" pouvait inventer un tel mensonge ? Lui, et lui seul, jaloux de l'annonce de ces Fêtes, des préparatifs qui se faisaient et des heureux effets qui résulteraient de ces solennités pouvait trouver un semblable moyen d'en compromettre le succès après avoir commencé à troubler les esprits. Que nos coeurs, à partir de ce moment, soient tout entiers à la joie et à la reconnaissance ! Ce sont là, sans nul doute, les deux sentiments que nos Pères, si bons et si dévoués pour nos intérêts spirituels, ont voulu exciter en nous en organisant ces belles Fêtes du IIIe Centenaire de la conversion de notre tribu. Que la joie donc anime nos âmes et s'exprime dans toutes nos relations ; que la reconnaissance jaillisse de nos coeurs et s'étende à Dieu d'abord qui daigna jadis appeler notre tribu, la première, à la connaissance de sa Loi et ne cessa depuis de lui prodiguer ses faveurs. Qu'elle s'étende à la bonne Sainte Anne notre "Grande-Mère" qui nous a pris sous sa tendre protection et est devenue la Patronne spéciale de ce splendide sanctuaire de Ristigouche dont chaque pierre est un don et un effet de sa puissante intercession. Que notre reconnais-



sance s'étende aussi à la France qui nous envoya des catéchistes et des Apôtres uniquement désireux d'étendre sur notre tribu le règne de Dieu, nous abordant comme des frères dans le but exclusif de faire de nous des chrétiens. (1)

Que notre reconnaissance enfin s'étende à nos ancêtres Micmacs surtout au glorieux Membertou, le plus illustre d'entre eux. Il n'y a que des enfants dégénérés qui détournent leur pensée des hauts faits de leurs aïeux, héritage trop lourd pour leurs épaules. N'allons pas, par une lâche conduite, renier le passé de nos pères et aujourd'hui ayons au moins le courage de nous souvenir et de profiter du bel exemple qu'ils nous donnèrent il y a 300 ans."

Des pensées si nobles et des sentiments si chrétiennement exprimés ne pouvaient que faire impression. Cette harangue du grand Chef eut pour effet de donner à nos solennités la meilleure orientation et de leur communiquer cette gaieté franche, cette piété et cette cordialité qui en demeureront comme la note caractéristique.

A midi, évêques, prêtres, religieux et quelques personnages laïques, parmi lesquels l'Honorable O. J. LeBlanc, député de Kent, prirent place dans l'humble réfectoire du Monastère qui avait revêtu pour la circonstance un véritable air de fête. Vers la fin du repas, le R. P. Pierre Gardien se leva pour remercier les nombreux invités d'être ainsi venus à notre appel célébrer en famille ces Fêtes du III^e Centenaire et d'en avoir, par leur présence, rehaussé l'éclat. Il remercia tout spécialement Mgr Blais de ce nouveau témoignage d'affection donné à la Communauté et aux sauvages de Ristigouche. Il rappela, pour en faire l'application à Sa Grandeur, la parole du Cardinal Pie, disant, au cours d'une visite dans une Abbaye de Bénédictins : "Non sum monachus, sed amicus monachorum".

Mgr de Rimouski prit occasion de ces paroles de l'illustre Prélat français pour exprimer, avec son à-propos accoutumé et en termes d'une délicatesse exquise, sa sympathie toujours croissante pour les Pères Missionnaires de Ristigouche qui se dépensent au bien des âmes dans son diocèse et spécialement au service des pauvres Micmacs, et continuent ainsi, auprès de cette tribu fidèle, l'oeuvre d'évangélisation si bien entreprise par leurs aînés au 17^e siècle en Acadie.

(1) A ce propos, l'historien Parkman dans son ouvrage : « *The Jesuits in North America* » p. 44. caractérise à merveille l'attitude diverse des nations vis-à-vis des Indiens : « Spanish civilization crushed the Indian; English civilization scorned and neglected him; French civilisation embraced and cherished him. »

Entre temps, une table spéciale, présidée par le Rév. Père Pacifique était servie dans la maison des pèlerins, à tous les Chefs, Capitaines et Conseillers de la tribu présents au IIIe Centenaire. Mais un repas officiel chez les Micmacs ne va jamais sans discours et sans chants ; la transition même est à peine remarquée, tant ce point est reconnu nécessaire dans les coutumes des Indiens. Aussi bien, Mgr de St. John et la plupart des prêtres tinrent à ne pas manquer à cette séance non mentionnée dans le programme des Fêtes et, à vrai dire improvisée. Nous tenterions volontiers une description du "Nesgeoet" exécuté à cette occasion par un groupe de Sauvages ; malheureusement cela nécessiterait des détails nombreux et nous entrainerait à des longueurs excessives. Qu'il nous suffise ici de dire que le "Nesgeoet" est un mélange de chants, de discours et de danses en honneur parmi les Micmacs, dans certaines grandes circonstances de leur vie de famille ou de société, notamment à l'occasion d'un deuil, d'une noce ou du départ d'un membre influent de la tribu. On se réunit pour faire, à tour de rôle, l'éloge du défunt, du fiancé ou du partant. L'exagération est permise en pareille occurrence, elle est même de rigueur. De temps en temps, l'orateur, comme pris d'un tremblement subit, élève la voix et chante en cadence : "Iouana, oouana, haiouana, yo, ha, yo, aahé, aahé, aahé" ; puis, tout à coup il fait une pause et jette sur les spectateurs un regard scrutateur et suppliant, en vue d'obtenir la confirmation des louanges décernées au héros. Et il siérait mal aux auditeurs de paraître réticents ou de contredire ; ils s'exposeraient, en semblable occasion, à être payés de la même monnaie. Aussi, tous d'une voix de s'écrier, en signe d'entière approbation : "ha ! ha ! ha !"

Les femmes et jeunes filles sont d'ordinaire admises à prendre part à la fête ; elles peuvent même y adresser la parole—et elles y tiennent— mais seulement après les hommes ; encore faut-il au préalable qu'elles leur présentent des excuses. Ce dernier office est généralement confié à la plus âgée des micmaques présentes. Ajoutons que le 24 juin, eu égard à la présence de plusieurs ecclésiastiques, les sauvagesses eurent la délicatesse de ne point paraître autrement que pour applaudir les Sagamos.

On nous a assuré,—et nous n'avons point de peine à le croire— que les spectateurs, ecclésiastiques et autres, n'avaient guère trouvé le temps long à la séance du "Nesgeoet" malgré la chaleur accablante qu'il faisait dans la salle devenue insuffisante à contenir les centaines de personnes attirées par la nouveauté du spectacle.

Mais revenons au programme proprement dit. A 3 heures p. m., Vêpres Solennelles suivies de la procession au Monument (1) près duquel un trône avait été dressé pour les évêques. Mgr Blais, après avoir béni le nouveau Calvaire, prit la parole ; avec quelle vigueur et quelle véhémence paternelle nous ne l'oublierons jamais.

Appliquant à la tribu Micmaque ce que l'Esprit Saint a dit du Peuple de Dieu : "Beatus populus qui scit jubilacionem" (Ps. 88 v. 16), Mgr s'attacha à montrer l'action visible de Dieu sur la tribu des Micmacs, privilégiée entre toutes. Voyez ce Christ, dit-il ; puisse-t-il vous rappeler le beau geste de Jacques Cartier qui, après avoir, le 24 juillet 1534, jeté l'ancre dans le bassin de Gaspé, planta solennellement sur une pointe, à l'entrée du port, au milieu d'un groupe de 40 familles de la tribu de *Honguedo*, c'est-à-dire la vôtre, une immense croix, haute de 30 pieds et portant l'écusson fleurdelisé surmonté de l'exergue en gros caractères : "Vive le Roi de France !"

Puisse-t-il aussi, ce Christ béni, vous rappeler, chaque fois que vous passerez devant Lui, Celui par les mérites de qui vos ancêtres ont été régénérés à Port Royal, il y a aujourd'hui trois siècles, dans les eaux saintes du baptême ! Qu'il soit donc pour vous le signe du salut et le gage de votre persévérance à jamais ! Personne n'est père autant que Dieu, et il n'y a point de tribu plus aimée de Lui que la vôtre. Il l'a conservée malgré les guerres, malgré l'eau-de-feu et malgré le vice. Il la conservera encore et aussi longtemps que vous-même vous serez fidèles à conserver le dépôt sacré de la foi et les traditions chrétiennes qui vous ont été légués au baptistère de Port Royal. Je vois ici en ce moment, ajouta Monseigneur, des Sauvages de mon diocèse ; j'en vois aussi du diocèse de Saint-Jean et je remercie Sa Grandeur Mgr leur Evêque d'avoir daigné honorer de sa présence nos solennités ; j'en vois d'Antigonish, dont le Vénérable Evêque défunt avait avant sa mort, nommé un délégué pour y prendre part ; j'en vois de Chatham, de Halifax, de Charlottetown. . . . tous pleins de foi et de piété, tous parlant la même langue et entretenant au coeur les mêmes espérances. Aussi bien, je vous dirai : Venez tous vous abriter à l'ombre de cette croix d'où Jésus étend sur vous ses bras comme d'immenses ailes pour vous protéger, s'offrant à renouveler aujourd'hui avec votre tribu le pacte d'alliance

1) Il ne s'agit pas du monument de Ste-Anne pour lequel nous avons ouvert une souscription. Un accident regrettable à tous égards nous empêcha d'en faire l'inauguration ce jour-là même. Il s'agit ici d'un Calvaire dressé non loin de la porte d'entrée du monastère et destiné à faire pendant au grand monument commémoratif de Ste-Anne.

conclu, il y a 300 ans. Aimez la bonne Ste Anne, Patronne spéciale des Micmacs et de ce Sanctuaire de Ristigouche ; aimez vos Missionnaires du même amour fort et généreux dont ils vous aiment eux-mêmes ; aimez-vous les uns les autres à l'exemple de Jésus qui vous a aimés tous ; pardonnez-vous afin d'obtenir de Lui miséricorde."

Après cette belle allocution où Mgr Blais avait mis tout son cœur, Sa Grandeur invita Mgr Casey à appeler les bénédictions célestes sur les assistants et à se joindre à lui pour prononcer sur la foule prosternée les paroles de la Bénédiction Pontificale. Ce fut un moment solennel ; l'émotion était à son comble. Elle se donna tout aussitôt libre cours dans le "Chant national des Micmacs" qu'entonna un magnifique chœur de chantres et dont les complets furent exécutés alternativement en français et en micmac. (1)

Nous ne pouvons que signaler les discours des deux orateurs Micmacs de circonstance : Jean Lamorue, de l'Île du Prince-Édouard, et Joseph Cope de Annapolis, tous deux revêtus, ainsi qu'un grand nombre d'autres sauvages, de l'ancien costume de la tribu. On trouvera ces discours dans cette *Brochure-Souvenir*. Malheureusement, la lecture ne dira rien ni des salamaecs des orateurs prenant la parole, ni de leur gesticulation expressive, ni enfin du ton parfois emphatique et de l'accent convaincu de leurs discours. Ces harangues captivèrent l'attention de tous les auditeurs.

Tout se termina par le retour à l'église, la bénédiction du S. Sacrement et la vénération de la relique de Ste Anne.

A sept heures se tint une réunion spéciale des Chefs, des Capitaines et des Conseillers Micmacs. Nous n'avons pas à donner le compte rendu de cette réunion amicale et tout intime où l'on s'entre-tint des tribus du Canada et surtout de la tribu Micmaque. Il nous plaît cependant de présenter au lecteur l'aperçu historique qui y fut donné touchant l'état des aborigènes du Canada, aux temps passés et de nos jours (*Voir Appendice à la fin du volume*). Ces statistiques au reste, indépendamment de l'intérêt qu'elles offrent par elles-mêmes, aident à placer la tribu des Micmacs dans son cadre naturel et à donner plus de relief au IIIe Centenaire de 1910.

(1) Le « Chant National des Micmacs » avait été composé tout exprès pour la circonstance. Le texte original français est l'œuvre du Rév. Père Sébastien, O. M. C., la traduction en Micmac est due au Rév. Père Pacifique ; nous devons enfin la musique si belle et si entraînante à M. Omer Clergue, Professeur au Conservatoire de Toulouse.

Après leur causerie intéressante, pendant laquelle le calumet joua un rôle important, les "Princes de la Tribu" rejoignirent la foule, pour jouir des feux d'artifice dont l'effet était féerique dans la pleine obscurité d'une nuit sans étoiles.

Ainsi se termina cette journée inoubliable, la première et la plus solennelle des Fêtes du tri-centenaire.

* * *

25 juin.—*Samedi.*

Le samedi, 25 juin, un service solennel pour tous les défunts de la tribu eut lieu à 9 heures a. m. Mgr Allard, Prot. Apostolique, curé de Caracquet officiait. Pendant cette messe, on fit aux sauvages une allocution en micmac. Mgr Blais présida l'absoute et la visite au cimetière.

Dans l'après-midi il y eut réunion solennelle des membres du Tiers-Ordre, le Rév. Père A. Valiquet, Oblat de S. Sauveur, ancien Supérieur de Hull et ami de la communauté, donna le sermon de circonstance, suivi de la bénédiction du S. Sacrement. Tout le monde se rendit ensuite en procession à la grande et belle école des sauvages récemment reconstruite par le Département des Affaires Indiennes. Mgr, revêtu des ornements Pontificaux, procéda à la bénédiction solennelle du nouvel établissement. Enfin eut lieu la visite, à l'étage supérieur, de l'exposition de nombreux objets d'art fabriqués par les Micmacs.

26 juin.—*Dimanche.*

Le troisième jour des Fêtes du IIIe Centenaire coïncidait avec la solennité de S. Jean-Baptiste, Patron officiel des Canadiens-Français. A la messe célébrée par Monsieur l'abbé L. Lindsay, de l'Archevêché de Québec, Monseigneur assistait au trône. Le R. P. Pacifique prêcha le sermon de circonstance. Il évoqua les souvenirs les plus touchants de l'origine de la France chrétienne, et sut, par d'heureux rapprochements, mettre dans un relief saisissant l'importance, pour la tribu micmaque, de la conversion et du baptême de son premier chef. En effet la conversion de Membertou fut bientôt suivie de celle de la tribu toute entière. Et depuis ce grand événement la tribu des Micmacs est restée la tribu fidèle par excellence. Pie X lui-même s'est plu à louer cette fidélité, en accordant ses faveurs spirituelles à l'occasion du 3e Centenaire : "ad remunerandum hujus populi fidelitatem."

Le reste de cette troisième journée fut des mieux remplis. Nous nous bornerons à signaler, dans l'après-midi, la séance dramatique,

récréative et musicale avec pièce, conférence sur les Micmacs par le Rév. Monsieur MacPherson, chants et entr'actes en 3 langues, enfin l'apothéose du baptême de Membertou et de sa famille par l'Abbé Jessé Fléché. Cette séance fut si appréciée qu'il fallut, pour donner satisfaction à tout le monde, faire plusieurs représentations, au lieu d'une mentionnée sur le programme.

Le soir, vers 9 heures, il y eut encore feu d'artifice et... les Fêtes du IIIe Centenaire étaient finies. Sa Grandeur Mgr Blais résumait ainsi ses impressions dans une lettre au T. Rév. Père Léonard, Vicaire Provincial, en date du 7 juillet 1910 : "Les Fêtes du IIIe Centenaire ont été vraiment belles, utiles et consolantes tout à la fois".

* * *

Il restera pour en perpétuer le souvenir, en même temps que le Calvaire dont nous avons parlé, le monument de Ste-Anne reproduit ci-après (p. 17), et dont il nous faut dire quelques mots en terminant. Ce monument a été élevé avec le fruit de la souscription ouverte à cet effet. Il représente l'offrande de quelques donateurs fortunés, mais surtout l'obole non moins généreuse de milliers de pauvres. Aux uns comme autres, nous offrons de tout coeur l'expression de notre vive reconnaissance. Nous essaierons de payer à nos Amis et à nos Bienfaiteurs cette nouvelle dette, contractée à leur égard, en nous souvenant d'eux dans nos prières aux pieds de la glorieuse Thaumaturge Canadienne, Patronne spéciale des Micmacs et de notre sanctuaire de Ristigouche. (1)

Le monument de Ste-Anne, œuvre de T. Carli, de Montréal, est en ciment armé, pèse au delà de 30,000 livres et mesure 22 pieds de la base de la fondation au sommet.

Les parties qui méritent une spéciale mention sont la statue elle-même, le bas-relief et les inscriptions en trois langues.

(1) Nous voulons faire un peu plus. Nous enverrons incessamment à titre gracieux un exemplaire de cette *Brochure-Souvenir* à toutes les personnes qui auront souscrit au moins \$1.00. (Pour les non-souscripteurs, le prix de la présente Brochure est de 25 centins). Les personnes qui auront souscrit plus de \$1.00 et qui désireraient recevoir plusieurs exemplaires sont priées d'en faire la demande. Quant à celles qui auront souscrit au moins 25 centins, mais au-dessous de \$1.00, nous leur enverrons, sur demande, deux Cartes Postales illustrées représentant l'une : les deux principaux héros de la Fête : l'Abbé Fléché et le grand Chef Membertou ; l'autre, le Monument commémoratif lui-même.

Voici d'abord les inscriptions qui figurent en français et en micmac sur les deux faces latérales du piédestal, tandis que l'inscription anglaise se trouve gravée sur le panneau postérieur :

MONUMENT
 DU III^e CENTENAIRE ERIGE
 LE 24 JUIN 1910 EN MEMOIRE
 DU TRES HEUREUX JOUR OU
 LA TRIBU DES MICMACS
 A LA SUITE
 DU GRAND CHEF MEMBERTOU
 SE DONNA AU CHRIST
 LE 24 JUIN 1610
 BONNE SAINTE ANNE, P. P. N.
 (50 J. D'INDULGENCE)

JUNE 24TH 1610
 GRAND CHIEF MEMBERTOU AND
 TWENTY OTHERS WERE BAPTIZED
 BY FATHER JESSE FLECHE
 AS A MEMORIAL
 OF THE BIRTH IN CHRIST OF THOSE
 FIRST FRUITS OF THE MICMAC TRIBE
 THIS MONUMENT
 WAS ERECTED JUNE 24TH 1910
 GOOD SAINT ANN, P. E. U.

1610-1910
 OETJI NENOITETEMEG
 NAGOEG
 TAN MIGMAG LNOG
 MELTAMI SIGENTASOLTIPENIG
 SAN PATISEOIMGEG
 GIS SIST
 GASGEMTELNAGANIPONGEG
 OELMETON SENT ANN
 ALASOTMELSEOIN



Monument erected June 24, 1910,
Anniversary of the 1st Baptism of Micmac Indians.

Sist gasgemelnaganipongegeoci Migoitetemagan Listogotjg
pieleoimgeoci tepg. 24, 1910.

Bas-relief.

Le bas relief représente la scène du baptême des premiers Micmacs par l'Abbé Jessé Fléché. Deux personnages y occupent une plus large place. C'est d'abord le célébrant qui paraît avoir une trentaine d'années. Il est debout, exerçant les fonctions saintes du baptême et versant l'eau régénératrice sur la tête du grand chef.

C'est ensuite Membertou, "le premier des sauvages, disent les Relations (t. II, p. 22), qui, en ces régions du Canada, ait reçu le baptême et l'extrême-onction, le premier et dernier sacrement". Tel que représenté par l'artiste, le grand chef reproduit assez bien les traits historiques de Membertou : "le plus grand, renommé et redouté sauvage qui ait été de mémoire d'homme ; de riche taille et plus haut et membru que n'est l'ordinaire des autres." Il courbe son front sous la main du prêtre, mais jusque dans cette attitude recueillie et humiliée, il conserve son extérieur barbare et la fierté si naturelle à son caractère et si commune chez ceux de sa race dès qu'ils détiennent la moindre parcelle d'autorité.

Nous aimons Membertou figurant d'une part dans le bas relief avec cette attitude recueillie qui sied si bien à un acte dont il est le premier à comprendre la portée ; mais, d'autre part, nous aimons à lui voir conserver son extérieur un peu farouche et sa fierté, car si sa conversion a été réelle et sincère—et la suite de sa vie l'a prouvé—le baptême l'a pourtant laissé avec son naturel indompté qui se manifeste en toute occasion. Non seulement il s'était donné, après son baptême, pour mission de travailler à la conversion de la tribu entière, mais, suivant Lescarbot, "il était disposé à implanter le règne du Christ, même par la force des armes, sur toutes les plages acadiennes".

A la suite de Membertou apparaissent plusieurs autres néophytes les uns à genoux, les autres debout les mains jointes, quelques-uns enfin accroupis sur leurs talons à la façon des sauvages. Ils attendent leur tour ; la femme de Membertou est là à côté de son mari tenant par la main son petit fils, âgé seulement de 5 ans, qui recevra aussi le saint baptême. Et tous, au nombre de 21, approchent successivement, recevant chacun, comme on sait, le nom d'un saint patron. Ces noms rappellent les noms des plus illustres personnages de France et de la chrétienté. Car, et en ceci apparaît le zèle vraiment chrétien apporté par la France à la conversion des sauvages, les personnages les plus haut placés et les plus nobles dames tenaient à servir, par procuration, de parrain et de marraine à la cérémonie du baptême. La liste des parrains et marraines, telle que nous l'ont

transmise les premiers Missionnaires, en fait foi. Quelques noms moins illustres y figurent aussi à la fin, mais nous en trouvons la raison évidente dans les relations de ces personnes avec l'Abbé Fléché. Tels sont les noms de : Monsieur Rouvre, curé de Lantage (paroisse natale de Fléché); Barbe Ramin, mère du dit Fléché; Barbe Fléché, sa soeur; Jeanne, Clémence Roussel et Valentine Drouin, ses belles-soeurs.

Le grand Chef Membertou fut nommé Henri au baptême, en souvenir du roi Henri IV, mort il est vrai quelque temps auparavant, mais que l'on croyait (au Canada) encore vivant. Sa femme reçut le nom de Marie, en mémoire de la reine régente; une de ses filles fut appelée Marguerite, du nom de la reine Marguerite; une autre, Christine, en souvenir de Madame la Fille aînée de France; une troisième, Elizabeth, en souvenir de Madame la Fille puînée de France, etc. Quant aux fils et petits-fils: l'un fut appelé Louis, du nom de Monsieur le Dauphin; un autre, Paul, en mémoire du Pape alors régnant; un autre, Robert, en souvenir du nonce du Pape à Paris, Robert Ubaldini, celui-là même qui avait envoyé l'Abbé Fléché au Canada et lui avait octroyé ses pouvoirs de Missionnaire.

* * *

Statue de Ste-Anne.

La troisième partie du monument qui mérite une mention spéciale, c'est la statue même de Ste Anne. Faite d'après le modèle officiel du pèlerinage de Ristigouche, cette statue est la reproduction presque exacte de la *première statue de Ste-Anne de Beaupré au Canada*, en 1662. Il nous plaît de faire remarquer cette ressemblance qui nous rappelle la filiation de Sainte-Anne de Ristigouche à l'égard de Sainte-Anne de Beaupré, il y aura bientôt 200 ans. Non que la dévotion des Micmacs pour Sainte Anne date seulement de cette époque; le célèbre Abbé Pierre Maillard, le plus grand Missionnaire des Micmacs, nous assure que cette dévotion date de leur conversion même au catholicisme, en 1610. D'ailleurs, la chapelle sauvage de Sainte-Anne du Cap Breton était déjà bâtie en 1629, tandis que la première chapelle ne fut construite à Beaupré qu'une vingtaine d'années plus tard.

Mais ce que nous tenons à mettre en relief, c'est que le pèlerinage de Ristigouche doit son origine merveilleuse et son existence à Sainte-Anne de Beaupré. Monsieur J. C. Taché dans son ouvrage "Forestiers et voyageurs" fait remarquer qu'au milieu de la foule des pèlerins de Beaupré, deux nobles vieillards tranchent sur les autres

par leurs traits et leurs costumes. C'est, dit-il le Chef des Micmacs et sa femme; ils sont venus seuls dans leur canot d'écorce malgré la distance. . . . De Ristigouche ici, ils ont demandé la nourriture à l'aumône, de poste en poste. Ils ont jeûné tous les jours durant ce long voyage et prié continuellement. Savez-vous ce qu'ils viennent demander à Sainte Anne? Ils viennent la prier de leur permettre d'établir à Ristigouche un Pèlerinage à la "bonne Sainte-Anne" et de vouloir bien aider leur tribu du secours de son intercession dans l'exécution de ce projet. Ils représentent que les Micmacs viennent bien de temps en temps à la bonne Sainte-Anne du Nord, mais que tous ne peuvent y venir: ils demeurent si loin! Tous cependant voudraient invoquer leur céleste Patronne dans une église portant son nom. Eux sont venus cette fois, au nom de la nation entière demander cette faveur." Et l'auteur termine par cette réflexion: "Sainte Anne a exaucé les Micmacs comme elle en a exaucé bien d'autres."

Oui, il y a longtemps que Ste Anne peut contempler son œuvre. Le temple magnifique qui lui est dédié à Ristigouche, comme les chapelles nombreuses qui l'avaient précédé depuis près de 200 ans, est dû, sans aucun doute, à sa puissante intercession. C'est elle qui a permis d'ériger un semblable édifice dans un milieu extrêmement pauvre jusqu'à ce jour.

Désormais, le monument du 3e centenaire se dressera à l'entrée nord du sanctuaire. Du haut de son socle, Sainte Anne, dont la blanche silhouette se détache à la fois gracieuse et majestueuse, verra accourir à ses pieds, en même temps que ces chers enfants privilégiés les Micmacs, les fidèles de toute race et de toute nationalité. Le flot cosmopolite de pèlerins, priant et chantant chacun en sa langue, n'est pas un des moindres attraits de notre pèlerinage. Plus que jamais, Sainte Anne rappellera à tous ces visiteurs, Blancs et Sauvages, leur passé glorieux, elle les conviera à demeurer fidèles au Dieu de leurs ancêtres, et à remplir leurs devoirs de chrétiens; sur tous, elle continuera à étendre sa maternelle protection.

FR. CASIMIR DE CIEUTAT,

APPENDICE

Nul n'ignore que lorsque Jacques Cartier arriva au Canada en 1534, la nouvelle colonie, éloignée de plus de mille lieues de la mère-patrie, était exclusivement peuplée de tribus indigènes. Il n'est pas facile, on le conçoit, d'établir le chiffre exact des Aborigènes d'alors. Au témoignage de plusieurs bons historiens, on évalue à 200,000 environ le nombre des Indiens qui peuplaient le pays à l'arrivée des Français. Divisés en différentes tribus, les Sauvages pouvaient tous se rattacher à l'un ou l'autre des deux groupes : la race algonquienne ou algique et la race huronne-iroquoise (Ferland T. I, p. 91).

La grande famille des Algonquins, dont fait partie la tribu des Micmacs, occupait jadis la moitié de l'Amérique du Nord à l'est du Mississipi et ne comptait pas moins de 90,000 membres.

De nos jours, les sauvages ne sont plus aussi nombreux. Les guerres presque continuelles des tribus rivales ou celles qu'elles livraient aux blancs qui envahissaient leurs territoires furent une des causes principales de leur diminution. Depuis plus de deux siècles, les Sauvages du Canada, même ceux des tribus les plus belliqueuses et les plus farouches, sont réduits à l'impuissance. Ils ont enterré la hache de guerre et ils vivent à l'ombre des traités, sous la direction de leurs chefs, sur des réserves dont la propriété leur est garantie. Ils jouissent en outre de privilèges spéciaux qui les mettent dans une certaine mesure à l'abri des convoitises des Blancs.

Mais là n'est pas l'unique cause de diminution des Aborigènes du Canada. Une autre, non moins efficace, est venue s'y ajouter, avec le temps et par suite du contact des Indiens avec les Blancs ; je veux dire l'usage et l'abus de boissons fortes, ou, comme disent les Micmacs, de "l'eau-de-feu" "pogteoitjg".

Ce n'est pas le lieu de faire l'histoire des difficultés soulevées par la question de l'eau-de-vie au Canada. Tout le monde connaît les tristes démêlés qui surgirent, dès les commencements de la colonie, entre l'autorité ecclésiastique personnifiée en Mgr de Laval, de sainte mémoire, et les trafiquants de boissons, soutenus, en maintes circonstances, par l'autorité civile, voire par des Universités d'Europe à qui la question de licéité avait été soumise. Disons seulement que le démon ne pouvait inspirer moyen plus efficace de perdre les âmes



des Indiens, de neutraliser les efforts généreux des Missionnaires, de procurer avec le temps la décroissance, même la disparition des tribus, qu'en favorisant le penchant extrême des Sauvages à la boisson.

Comme preuve, qu'on me permette de citer la statistique des tribus sauvages du Canada.

Des 200,000 Aborigènes que comptait autrefois le Canada, il n'en reste plus que 110,597, soit un peu plus de la moitié à peine. En voici la répartition par Provinces, d'après le dernier Rapport du Département des Affaires Sauvages pour l'an 1910.

Colombie Anglaise.....	25,149	Sauvages
Ontario.....	22,565	"
Territoires du Nord-Ouest.....	19,656	"
Province de Québec.....	11,874	"
Manitoba.....	5,996	"
Saskatchewan.....	8,990	"
Alberta.....	9,155	"
Yukon.....	3,302	"
Nouvelle-Ecosse.....	2,009	"
Nouveau-Brunswick.....	1,609	"
Ile du Prince Edouard.....	292	"
Total.....	110,597	"

Voici maintenant la statistique des sauvages du Canada au point de vue des croyances religieuses :

Catholiques.....	41,512	Sauvages
Anglicans.....	17,054	"
Méthodistes.....	11,553	"
Presbytériens.....	1,739	"
Baptistes.....	1,135	"
Congrégationistes.....	18	"
De croyances diverses.....	807	"
Païens.....	10,112	"
Total.....	83,930	"

On voit que cette statistique est fort incomplète : 26,667 ne figurent sous aucune des dénominations religieuses susdites. La statistique religieuse laisse surtout à désirer pour les territoires du Nord-Ouest où sur 19,656 sauvages, le Rapport ne mentionne que : 1,027 anglicans, 861 méthodistes, 839 catholiques, 10 de croyances diverses, soit en tout : 2,737. Aucune donnée sur les 16,919 autres. Mais qu'importe ! Tels quels ces chiffres officiels nous permettent du moins de constater avec satisfaction que les Indiens catholiques forment partout au Canada la majorité sur les autres dénominations religieuses, sauf, au Yukon où les sauvages sont en majorité Anglicans, au Manitoba où l'on compte seulement 1,344 catholiques contre 2,073 anglicans, et aux territoires du Nord-Ouest où se trouvent seulement d'après le Rapport de 1910 : 839 catholiques contre 1,027 anglicans.

Partout ailleurs, le record est au Catholicisme. Dans la Colombie Anglaise par exemple, la Province du Canada la plus peuplée d'Indiens 25,149, on compte 11,905 catholiques contre 4,309 anglicans, la secte protestante la plus nombreuse qui s'y trouve représentée.

La Province de Québec, sur 11,874 sauvages compte 8,662 catholiques tandis que la secte méthodiste qui en englobe le plus en a à peine 535.

Dans l'Ontario même, les Indiens catholiques sont encore plus nombreux qu'aucune secte protestante : 6,316 catholiques contre 5,955 anglicans.

Mais où l'avantage est absolument à la gloire de la religion catholique, c'est dans les Provinces Maritimes, aujourd'hui comme autrefois l'habitat principal de la tribu Micmaque que le Père Pacifique appelait à juste titre : « *Une tribu privilégiée* » dans le travail si intéressant présenté au Congrès des Américanistes à Québec. Là, en effet, autant de Sauvages, autant de catholiques. N'est-ce pas un fait unique dans l'histoire du Canada et même de l'Amérique et du monde : que la population d'une tribu soit restée stationnaire au cours de 3 siècles sans jamais diminuer ; que tous ses membres se soit convertis dès la première heure et que pas une seule défection sérieuse ne puisse être signalée au cours de trois siècles ? Or, c'est précisément le cas de notre chère tribu des Micmacs. Et vraiment nous sommes fiers de faire une telle constatation et de relever une si glorieuse exception toute à la louange des fils de Membertou.

Notre tribu tranche d'abord sensiblement sur les autres quant au chiffre de sa population. La tribu des Hurons n'existe plus, d'autres se sont éteintes avec le temps, plusieurs sont évidemment en voie de disparaître absorbées par l'élément blanc ou décimées par « l'eau-de-feu ». Celle des Micmacs, au contraire, est aujourd'hui aussi nombreuse qu'au temps de Jacques Cartier et de Champlain. Ferland dit bien (t, I p. 72) : Cette nation sauvage a presque entièrement disparu, il n'en reste plus que quelques villages dans la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et le Bas-Canada ; dans un siècle, on n'en trouvera peut-être plus de trace ». D'après ce que nous venons de dire, il est évident que le célèbre historien a été mal renseigné.

La tribu des Micmacs tranche, en outre, sur les autres par sa conversion en bloc, dès les premiers temps de la colonie : conversion vraie, totale, admirable dans les circonstances où elle s'effectua comme dans les effets merveilleux qu'elle n'a cessé de produire depuis 300 ans. Préparée de longue main par la Providence, cette conversion, commencée du temps de Jacques Cartier, eut son couronnement en 1610 à Fort Royal, aujourd'hui Annapolis. Depuis on ne saurait assez admirer l'attachement du peuple Micmac à la foi catholique. Sa constance à ce sujet a été simplement héroïque à certaines époques de l'histoire. Les protestants ont parfois tenté l'impossible pour faire apostasier les Micmacs, consacrant à cet effet des sommes énormes. Que dis-je ! Dans l'automne de 1819, ils allèrent jusqu'à fonder une société de missionnaires : « A Micmac Missionary Society » dont le principal agent était le Révérend Silas Rand, linguiste célèbre et écrivain fécond. Ils essayèrent de faire des prosélytes, surtout dans la région de Charlottetown ; mais après 50 ans d'efforts ils déclarèrent la tâche impossible. Ils réussirent seulement à gagner à leur cause moyennant whisky, un pauvre hère du nom Ben Christmas lequel mourut plus tard, moitié ivre, en pleurant et en demandant un prêtre qu'il ne put obtenir malheureusement.



